Pourquoi protéger la chouette effraie ?

Inscrite dans la liste des espèces protégées, notre dame blanche paie chaque année un lourd tribut aux interventions humaines : l'industrialisation de l'agriculture, l'emploi de pesticides, le développement du réseau routier et l'urbanisation nuisent gravement au maintien des populations.

Les prairies représentent les meilleurs terrains de chasse des effraies. Ainsi la disparition de 25 % des pâturages français (mis en cultures diverses) entre 1970 et 1995 a lourdement accablé les chouettes tout comme la destruction dramatique des haies, talus et murets durant le remembrement.

L'Hécatombe !

En France, le nombre d'effraies tuées annuellement est de l'ordre de 10 000 à 20 000 soit environ un quart de la population.

Volant à faible hauteur (entre 1,5 et 3 m) pour traquer ses proies, elle risque à chaque instant de percuter un véhicule.

La disparition des sites de nidification de l'effraie a également entraîné une baisse importante des effectifs. Les habitations rurales sont souvent démolies ou rénovées, les accès aux combles obturés, les pigeonniers abandonnés s'effondrent, les granges sont remplacées par des hangars métalliques, les clochers sont souvent grillagés pour exclure les pigeons et les choucas.

C'est pour pallier ce manque de sites de nidification que l'ASPAS lance une campagne de pose de nichoirs à effraie à travers toute la France.

Où installer un nichoir ?

Plusieurs conditions permettent d'évaluer la qualité du site. L'endroit doit être **tranquille, situé à proximité de prairies mais éloigné de toute route de circulation dense**.
L'effraie affectionne toute particulièrement les clochers pour leur tranquillité. Mais les combles d'église, les granges de fermes ou de haras, les greniers de maisons ou les pigeonniers sont tout aussi adaptés.

Plusieurs indices de présence peuvent motiver le choix de l'endroit. Si des pelotes constituées de petits os, de dents, de plumes et de poils (éléments non digérés) jonchent le sol, cela signifie qu'une chouette rôde dans les parages. L'installation d'un nichoir peut alors lui assurer une qualité de nichée supérieure.

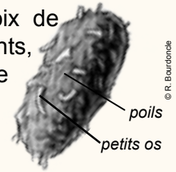

Pelote de rejection de chouette

Pour une réussite optimale, il est recommandé d'installer deux nichoirs ou trois dans une même zone : le premier pour la femelle et ses petits, l'autre pour le mâle. Il est en effet rare que le couple niche ensemble bien que le mâle continue à apporter ses proies à la femelle et aux jeunes.

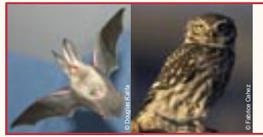

Avant d'installer le nichoir, il faut veiller à ne pas pénaliser d'autres espèces menacées. Il ne faut ainsi pas le placer à proximité immédiate de chevêches, espèce menacée, ou de chauves-souris qui constituent une proie occasionnelle de l'effraie.

Comment l'installer ?

Le mieux est d'installer le nichoir à l'intérieur d'un bâtiment. Fixé sur un mur ou sur une poutre, il devra être plaqué contre une ouverture sur l'extérieur.
Dans le cas d'un clocher, une ouverture dans le grillage est nécessaire pour y apposer le tunnel permettant l'accès au nichoir.

Nichoir à couloir (cf. plan 1)

Le nichoir devra être installé à plus de 5 mètres de hauteur (10 - 15 mètres si possible) de sorte à réduire les risques de prédation (fouine, chats,…). Le trou d'envol donnera directement sur l'extérieur et sera orienté à l'opposé des vents dominants.

Pour visualiser les plans des nichoirs ASPAS, se référer à la feuille ci-jointe.

Nichoir à chicane (cf. plan 2)

Quelques préconisations :

- **Mettre de la sciure** au fond du nichoir.

- **Ne pas traiter l'intérieur du nichoir**. Si vous souhaitez le protéger à l'extérieur, utilisez de la cire d'abeille ou de l'huile de lin, produits inoffensifs pour l'environnement.

- **Bien choisir son bois**. Sapin, peuplier, cèdre, mélèze, pin, chêne… Ces bois résistants à l'humidité conviennent parfaitement pour un nichoir. Les planches devront avoir **une épaisseur comprise entre 15 et 20 mm**.

Malgré la simplicité de l'action, la pose d'un nichoir est un engagement à long terme. Il faut en effet l'entretenir chaque année, de préférence entre novembre et janvier : réparations, nettoyage afin d'éviter la prolifération des parasites, retrait des surplus de pelotes… Les visites devront se limiter à 1 ou 2 par an, de préférence à la tombée de la nuit et par beau temps.

Les expériences passées ont montré que l'aménagement de sites de nidification est une mesure efficace pour la protection de l'Effraie. Après une pose de 200 nichoirs dans le Haut-rhin, le nombre de couples recensés est passé de 10 à 130 en 15 ans.

Démarche à accomplir pour poser un nichoir

- Prospection : définir la zone favorable à l'installation d'un nichoir
- Présenter le projet aux propriétaires des lieux

Dans le cas des églises, il faut contacter directement la Mairie, institution propriétaire des lieux. Le prêtre devra également donner son accord. Pour les autres lieux, il reste à convaincre les propriétaires.

- Signer et renvoyer à l'ASPAS la convention symbolisant l'accord entre les différentes parties
- Construction du (ou des) nichoir(s) selon les plans fournis
- **Installation du** (ou des) **nichoir**(s) **à l'automne**, observation et entretien

Les écoles, collèges et lycées sont vivement invités à participer à cette opération accessible, utile et très enrichissante. Afin de suivre l'évolution de leur projet (arrivée d'une chouette, nidification...), il est envisageable d'installer une caméra discrète à la sortie de nichoir.

Carte d'identité de la chouette effraie

Classe : Oiseaux
Ordre : Strigiformes
Famille : Tytonidés
Espèce : *Tyto alba*

Longueur totale : 33-35 cm

Envergure : 85- 93 cm

Poids : 240 - 360 g.

Signes particuliers : disque facial blanc en forme de cœur et de petits yeux noirs

Nombre de pontes : 1 à 3 par an comprenant entre 3 et 12 œufs

Période de ponte : de mars à septembre.

L'incubation se termine au bout de 30-31 jours. La femelle couve dès le premier oeuf, si bien que les éclosions diffèrent dans le temps. Si la nourriture vient à manquer, alors le plus jeune risque de mourir.
Les petits volent à 50-55 jours et sont sexuellement matures à 1 an.
Mais, environ 75 % des jeunes meurent la première année.

Longévité maximale connue : 21 ans

Répartition : la chouette effraie est présente dans le monde entier excepté dans les pays froids. En France, sa répartition varie suivant les régions. Plus abondante dans l'ouest et le nord-est, l'effraie se cantonne aux altitudes inférieures à 800 m.

Régime alimentaire : essentiellement des rongeurs, quelques petits oiseaux, batraciens et insectes.

À Savoir

L'Effraie est un rapace nocturne sédentaire qui utilise son nid toute l'année aussi bien en période de nidification que pour s'abriter en journée ou par mauvais temps.

Agir avec l'ASPAS pour protéger les effraies

- L'installation d'un nichoir à effraie est un geste simple, peu onéreux, qui permet de préserver un animal aussi emblématique qu'utile pour la nature.
- Parler de ce projet autour de vous permet de sensibiliser un maximum de personnes aux problèmes rencontrés par la chouette effraie.
- Lors de la pose d'un nichoir, il est important d'interpeller les médias afin qu'ils relaient cette initiative et motivent le public à suivre l'exemple.
- Soutenir financièrement l'ASPAS pour renforcer l'opération.
- Informer l'ASPAS des endroits où la présence d'effraies vous a été signalé.

Chacun peut agir à son échelle et vous aussi !

L'Association pour la Protection des Animaux Sauvages agit depuis plus de 15 ans pour la protection et la réhabilitation des mal-aimés (renard, loup, etc.). Pour cela, elle mène des actions de sensibilisation auprès du public ainsi que des actions juridiques.

L'ASPAS agit en totale indépendance, sans aucune subvention publique, pour la protection des animaux sauvages, la préservation du patrimoine naturel et la défense des usagers de la nature.

Cette action est menée en partenariat avec Wapiti

ASSOCIATION 100 % INDÉPENDANTE

Pour plus d'informations :

ASPAS - BP 505 - 26 401 Crest cedex
Tél. : 04 75 25 10 00 - Fax : 04 75 76 77 58
www.aspas-nature.org - info@aspas-nature.org

Conception ASPAS - J. Dantet - 04/06 - Impression Atelier 26

ACTION ASPAS

Un clocher, Une chouette !

Avec l'ASPAS, volez au secours des chouettes effraies !
Participez à la campagne de pose de nichoirs.

Association pour la Protection des Animaux Sauvages
en partenariat avec Wapiti